



Rue de la Banque 1 - 1701 Fribourg
Tél. 079 229 95 90
office@reflex-projet.ch - www.reflex-projet.ch

VADEMECUM POUR LA PREPARATION A LA CERTIFICATION DE MANAGEMENT DE PROJETS

1. DEROULEMENT – INTRODUCTION

Le Pro1 et le Pro2 font partie intégralement du programme complet de REFELX

2. CONTENU DE PRO1 ET PRO2

Pro1 - Préparation du dossier de certification

Un coaching en groupe restreint pour votre certification de niveau C ou B

VISION

La certification VZPM n'exige aucunement un coaching. Cependant le syndrome de la feuille blanche est une perte de temps facile à surmonter par l'investissement de cette journée de soutien.

L'équipe Reflex-Projet vous aide à optimiser votre stratégie

(N.B. L'équipe comprend plusieurs chefs de projet senior dont deux certifiés IPMA niveau B)

OBJECTIFS

- Approfondir certain niveaux de savoir afin de mieux maîtriser les compétences-clé.
- Maîtriser votre processus de certification
- Préparer votre dossier et votre examen avec un minimum d'investissement et un maximum de chances

CONTENU

- Rappel des points clé et approfondissements spécifiques en fonction des demandes des participants
- Soutien individuel pour la définition du cadre de travail pour le développement des dossiers
- Examen à blanc de niveau C

Pro2 - Préparation à l'audit de certification

Un coaching en groupe restreint pour votre certification de niveau C ou B

VISION

Votre dossier est prêt, mais comment va se passer l'audit?

Quelles seront les sujets que vous devrez développer?

Un chef de projet certifié IPMA niveau B vous aide à vous préparer afin d'augmenter votre confiance, limiter le trac et maximiser votre réussite.

OBJECTIFS

- Approfondir certain niveaux de savoir afin de mieux maîtriser les compétences-clé.
- Maîtriser votre processus de certification
- Lister tous les éléments susceptibles d'être vérifiés par les assesseurs
- Vivre un audit test

CONTENU

- Rappel des points clé et approfondissements spécifiques en fonction des demandes des participants
- Détection des points faibles du dossier et mesures correctives
- Chaque participant participe à un audit test

3. LES DIFFERENTES CERTIFICATION

PMI : Certification PMP basée sur un examen de 200 questions à choix multiples en anglais.

Plusieurs sessions d'examen en suisse par année.

Prérequis d'expérience et de formation initiale.

Basée sur le PMBOK qui explique la méthodologie PMI en détail. Le PMBOK doit être appris par cœur et compris.

Certification utile pour les corporations internationales car elle unifie le langage et les méthodes

IPMA : Certification à plusieurs niveaux (A, B, C ou D).

Prérequis d'expérience et de formation initiale différent de PMI.

Basée sur un ensemble de compétences défini dans le référentiel NCB (National Competence Baseline). Le NCB ne définit pas une méthodologie mais des compétences à mettre en œuvre. Le NCB est défini dans chaque pays à partir de l'ICB (International Competence Baseline) et tient compte des différences culturelles et sémantiques.

La certification est reconnue internationalement comme celle du PMI.

4. LES DIFFERENTES POSSIBILITES DE CERTIFICATION IPMA

Niveau D – Certified Project Management Associate : personnes pouvant être impliquées dans chaque domaine du management de projet, en tant qu'assistants et spécialistes

Niveau C – Certified Project Manager : personnes capables de diriger elles-mêmes des projets de complexité limitée

Niveau B – Certified Senior Project Manager : personnes capables de diriger elles-mêmes des projets complexes

Niveau A – Certified Projects Director : personnes capables de contrôler et de coordonner l'ensemble des projets d'une organisation : portefeuille, programme

5. ORGANE OFFICIEL POUR LA CERTIFICATION SUISSE

Pro1 de Reflex : Accompagne les deux premières étapes.
L'examen à blanc ne concerne que le niveau C.

Pro2 de Reflex : La troisième étape :
Un coaching peut être demandé pour la rédaction du rapport de projet (résumé pour C)

La certification IPMA Level C se déroule en trois étapes:

- Demande en vue de l'obtention de la certification avec auto-évaluation
- Examen écrit
- Établissement du rapport résumé de projet sur un cas issu de la pratique professionnelle du candidat selon les instructions de l'organisme de certification, et interview avec deux assesseurs.

La certification IPMA Level B se déroule en trois étapes:

- Demande en vue de l'obtention de la certification avec auto-évaluation
- Description du projet proposé pour le rapport de projet
- Établissement du rapport de projet sur un cas issu de la pratique professionnelle du candidat selon les instructions de l'organisme de certification, et interview avec deux assesseurs.

Les niveaux A, B et C sont acquis par un processus d'évaluation en 4 étapes selon un calendrier prédéfini : <http://www.vzpm.ch/fr/offre-de-certification/calendrier/>

Le niveau D est uniquement un **examen écrit**

Les dates et les pré-requis officiel sont sur le site www.vzpm.ch

L'inscription doit se faire par **le candidat** directement sur le site

6. INSCRIPTION POUR UNE CERTIFICATION

Avant l'inscription, le candidat informe Reflex Office@reflex-projet.ch et envoie les documents demandés 1 semaine avant l'inscription sur le site VZPM

Reflex se chargera de contrôler le contenu et informera le candidat par e-mail

7. PERSONNE RESPONSABLE CHEZ REFLEX

La personne responsable pour la certification B ou C est jean-bernard.michel@heig-vd.ch
Natel 076 329 33 55

La personne responsable pour la certification D est roland.monney@bluewin.ch
Natel 079 229 95 90

8. PREPARATION A LA CERTIFICATION

Les candidats intéressés à la certification, prendront directement contact avec les personnes indiquées dans le paragraphe 5

9. ECHEC ET REMBOURSEMENT

Reflex n'est pas responsable :

- du refus par la VZPM de la prochaine étape de la certification
- de l'échec du candidat

En cas de refus par la VZPM ou l'abandon de la certification, il ne sera versé aucun **remboursement**.